CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E193293** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE 02/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/11/2019

Raison sociale : SC BOIS

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

11 CHEMIN DE L'ARTISANAT
74150 VALLIERES SUR FIER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY B 879 234 680

Siret : 879 234 680 00020

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8501284

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10612897304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10612897304

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/01/2026

Téléphone : 04 50 65 05 58 **Fax :**

Portable : 06 60 24 73 15

Responsabilité légale :
DERUAZ SYLVAIN JEROME DANIEL CO-GÉRANT / LAMBIN RÉMY CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.sc-bois-construction.com/

E-mail : contact@scbois-construction.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 850 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	10	20/11/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/04/2026 16:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E193293** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE **02/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/11/2019
Forme juridique : SARL
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY B 879 234 680

Siret : **879 234 680 00020**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8501284

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10612897304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10612897304

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/01/2026

Raison sociale : **SC BOIS**

11 CHEMIN DE L'ARTISANAT
74150 VALLIERES SUR FIER

Téléphone : 04 50 65 05 58 **Fax :**
Portable : 06 60 24 73 15

Site Internet : http://www.sc-bois-construction.com/
E-mail : contact@scbois-construction.fr

Responsabilité légale :
DERUAZ SYLVAIN JEROME DANIEL CO-GÉRANT / LAMBIN RÉMY CO-GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	20/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/02/2022
o Fenêtres de toit	03/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/02/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	03/02/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	22/09/2025
o Isolation des combles perdus	03/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/04/2026 16:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.